



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE DES BONNES PRATIQUES LINGUISTIQUES

À L'ATTENTION
FÉDÉRATIONS
ET DES CLUBS SPORTIFS



Jeune entreprise innovante

Feuille de route

Capacité à diriger

Entreprise en croissance

Équipe

Terminologie
SPORTS

SOMMAIRE

Introduction	3
---------------------	----------

Première partie	4
------------------------	----------

1.1. Un espace francophone mondialisé et en développement	5
--	---

1.2. Le français, langue historique de l'Olympisme	6
Lexique de mots français dans le sport international :	6

1.3. Le sport francophone : un potentiel économique élevé	8
--	---

Deuxième partie	11
------------------------	-----------

2.1. Communication interne et externe en français	12
---	----

2.2. Communication en contexte multilingue	14
--	----

2.3. Le français incarne un atout stratégique dans les compétitions internationales	15
--	----

Qu'est-ce que la délégation ministérielle à la francophonie sportive ?	17
---	----

Définition de la Francophonie Sportive	18
--	----

Parlez-vous français ?	19
------------------------	----

ANNEXE - Lettre de mission du délégué à la Francophonie sportive et Haut fonctionnaire à la langue française	26
---	-----------

INTRODUCTION

« *Coach* », « *goal* », « *training* », « *fair-play* » ... les anglicismes se sont emparés du vocabulaire du sport.

Dans les clubs, les conférences de presse, les documents officiels ou les réseaux sociaux, les mots anglais s'imposent souvent sans traduction, comme s'ils étaient plus dynamiques, plus universels, plus « professionnels ». Cette habitude s'est largement banalisée, au point de faire oublier qu'il existe bien souvent des équivalents français clairs, précis, et pleinement compréhensibles.

Or, cette évolution n'est pas sans conséquences : elle brouille les messages et nuit à leur compréhension, met à l'écart une partie du public — en particulier les plus jeunes ou les non-initiés — et fragilise la place du français dans un domaine aussi influent que le sport : « *le coach a briefé sa team avant le kick-off des play-offs !* »

Ce recours croissant aux anglicismes n'est donc pas anodin. Il a des conséquences (majeures) sur les plans culturel, éducatif, démocratique et social.

Et, surtout, il ne reflète en rien le sentiment de la majorité des Français. Une enquête du ministère de la Culture¹, réalisée en novembre 2024, met ainsi en lumière un rejet marqué de la part de nos concitoyens face à l'intrusion de l'anglais dans de nombreux secteurs de leur vie quotidienne. Une large partie de la population attend des institutions et des entreprises qu'elles privilégient l'emploi de termes français.

- 50 % des Français pensent que le français est une langue menacée ;
- Une majorité d'entre eux (près de 80%) se déclarent être gênés dans leur achat lorsque les informations sont uniquement disponibles en anglais, indiquant même, pour la moitié d'entre eux (52%), que cela peut compromettre leur achat.

Un signal clair : les Français veulent du français, y compris dans le sport.

Et ils ne sont pas seuls : les 396 millions de francophones dans le monde attendent eux aussi une langue du sport plus inclusive, plus accessible... et plus française.

1. « [Les Français et l'emploi de la langue française](#) », Agence Harris interactive France – novembre 2024

PREMIÈRE PARTIE

FRANCOPHONIE ET SPORT : UN ESPACE EN ESSOR

1.1. UN ESPACE FRANCOPHONE MONDIALISÉ ET EN DÉVELOPPEMENT

L'espace francophone représente aujourd'hui un ensemble géopolitique, linguistique, économique et culturel dynamique, composé de 90 États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Il s'étend sur les cinq continents et regroupe plus de 396 millions de locuteurs de français. Nous serons plus de 650 millions en 2050.

Ce développement est soutenu par la démographie, avec une population francophone majoritairement jeune : près de 60 % des francophones de moins de 30 ans vivent en Afrique. À l'horizon 2050, l'Afrique comptera à elle seule plus de 70 % des francophones dans le monde.

Au-delà de la langue, la francophonie est aussi un espace d'échanges culturels, éducatifs, économiques, diplomatiques et bien sûr sportifs de plus en plus structurés, grâce aux politiques linguistiques nationales, aux institutions de coopération, à l'enseignement du français langue étrangère, et à la diffusion de contenus médiatiques et numériques en français.



Les différents statuts des États membres de l'OIF, répartis sur les cinq continents : [Lien source](#)

1.2. LE FRANÇAIS, LANGUE HISTORIQUE DE L'OLYMPISME

Le français occupe une place centrale dans l'histoire et l'identité du mouvement olympique moderne. Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux Olympiques modernes en 1896, a fait du français la première langue officielle de l'Olympisme, par attachement aux idéaux d'universalisme et d'éducation portés par la langue.

Aujourd'hui, le français reste l'une des deux langues officielles du Comité International Olympique (CIO), aux côtés de l'anglais. Il est utilisé dans toutes les communications officielles, lors des cérémonies, dans la signalétique et les protocoles. La Charte olympique précise que les textes fondateurs du CIO sont rédigés en français et que le texte français fait foi en cas de divergence d'interprétation.

Certaines disciplines sportives ont conservé le français comme langue de référence pour les termes techniques, les règles et les annonces officielles. Ils restent utilisés à l'échelle mondiale, quels que soient les pays ou les compétiteurs.

Lexique de mots français dans le sport international :

- **Tennis** : coup droit, double faute
- **Escrime** : touché, riposte, parade
- **Judo** : déjà vu (terme informel repris dans des contextes anglophones)
- **Équitation** : dressage, passage, piaffer
- **Cyclisme** : peloton, contre-la-montre, maillot jaune

De nombreux événements et structures institutionnelles incarnent aujourd'hui la Francophonie sportive. Parmi eux : les Jeux de la Francophonie supervisés par le CIJF², la CONFEJES³ ou encore l'AUF⁴. À ces instances s'ajoutent de multiples ONG et autres organisations

2. Comité international des Jeux de la Francophonie

3. Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie

4. Agence Universitaire de la Francophonie

qui participent également à cet élan. La CAN⁵, par exemple, ne se revendique pas comme un événement francophone, bien que le français occupe une place majeure tout au long de la compétition.

La mobilisation du ministère de la Culture (DGLFLF⁶) et du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, notamment par l'intermédiaire du délégué ministériel à la Francophonie sportive, a conduit à un nouvel élan en faveur de la langue française dans le sport. Elle s'est traduite par la mise en place du Groupe interministériel et interinstitutionnel « Le français, langue du sport et de l'Olympisme en France et dans le monde », à l'origine de nombreuses actions, comme la mise en place d'un réseau d'influenceurs francophones du sport et l'élaboration d'une cartographie exhaustive des acteurs du sport francophone.

Le fait qu'une grande partie des nouveaux sports proviennent des pays anglo-saxons, rend par ailleurs nécessaire la recherche de termes équivalents en français pour permettre une communication claire et accessible. Cette mission est assurée par le collège de terminologie et de néologie du dispositif d'enrichissement de la langue française – que coordonne le ministère de la Culture –, qui, en lien avec la délégation à la Francophonie sportive, travaille à l'élaboration et à la définition de termes sportifs en français.

5. Coupe d'Afrique des Nations

6. Délégation générale à la langue française et aux langues de France

1.3. LE SPORT FRANCOPHONE : UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE ÉLEVÉ

L'industrie du sport est aujourd'hui l'un des secteurs les plus porteurs à l'échelle mondiale, avec un chiffre d'affaires global estimé à plus de 1 200 milliards d'euros par an (source [SKEMA Publika](#)). Dans l'espace francophone, les opportunités économiques se multiplient, à mesure que les politiques sportives, les investissements publics et privés, et les pratiques sportives se développent.

Un [rapport de BPCE L'Observatoire](#) estime que la filière sport représentait **2,7 % du PIB français en 2024**, soit environ **78 milliards d'euros**. Ces données correspondent à :

- L'évènementiel sportif (JO, championnats nationaux, Coupe du monde de rugby, etc.) :
 - Le marché mondial des Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI) est estimé à environ 50 milliards d'euros par an
 - Entre 2018 et 2034, les GESI devraient représenter 42 % des retombées économiques de l'évènementiel sportif en France [lien source](#)
 - Les Coupes du monde de football, l'Euro de football 2016, la Coupe du monde de Rugby 2023 ou encore les JOP⁷ Paris 2024 ont particulièrement dynamisé l'économie locale (tourisme, hôtellerie, transports...) [lien source](#)
- La construction et la gestion d'infrastructures sportives (stades, piscines, complexes multisports) ;
- Le marché du textile et des articles de sport ;
- Le mécénat et le parrainage (*sponsoring* en anglais), les droits audiovisuels et les paris sportifs ;
- Le tourisme sportif (stations de ski, marathons, compétitions locales, etc.)

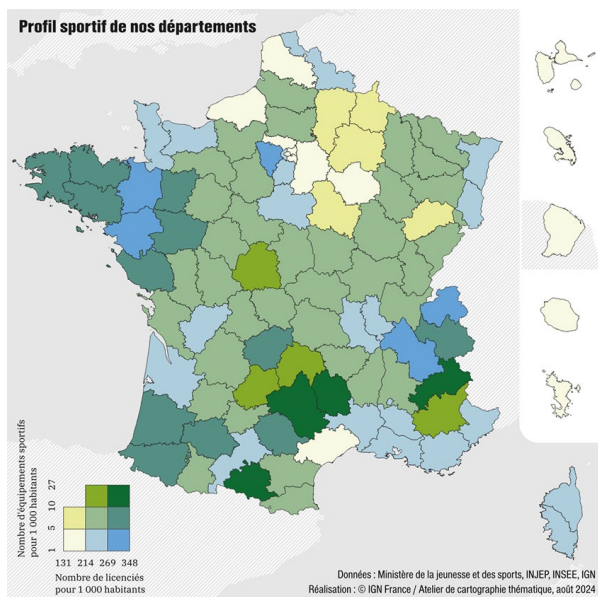
Dans plusieurs pays francophones d'Afrique (Côte d'Ivoire, Sénégal, Maroc, Cameroun, RDC...), le sport connaît une croissance annuelle supérieure à 5 %, portée par :

- La jeunesse de la population et la croissance de la pratique amateur ;
- La montée des compétitions continentales et interrégionales ;
- La construction de nouvelles infrastructures sportives urbaines ;
- Les initiatives en faveur de l'entrepreneuriat sportif local.

Le partage d'une langue commune aux entreprises francophones est par conséquent un atout juridique et opérationnel considérable : il facilite les négociations, réduit les coûts de traduction, sécurise les contrats (droit écrit) et encourage la compréhension entre partenaires. La langue française devient ainsi un levier stratégique pour accéder aux marchés du sport, notamment dans le cadre des appels d'offres liés aux grands événements ou à la commande publique au sein des pays francophones.

Témoignage d'Amélie OUDÉA-CASTÉRA, présidente du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)

« Depuis 1539 et l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, consacrant la langue française comme langue officielle de l'administration et de la justice, un lien particulier et multiséculaire s'est tissé entre elle et les Françaises et les Français. Ce lien s'est ensuite affirmé à l'international à travers notre Histoire et grâce à tous ceux qui ont fait de notre langue un vecteur de rayonnement de notre Nation, à l'instar de Pierre de Coubertin avec la création du Comité International Olympique. Si ce développement est assurément dû à des personnalités hors norme, sa richesse, sa précision, son esprit, sa noblesse ont fait sa force au point de devenir un atout stratégique. Pour le faire perdurer, nous devons continuer à défendre et promouvoir notre langue, sa grammaire, sa conjugaison, ses exceptions qui font sa saveur et l'esprit français qui cimenter la communauté des 396 millions de francophones dans le monde. Alors, pour relever ce défi majeur et de tous les instants, nul doute qu'un guide de bonnes pratiques linguistiques est des plus précieux ! »



Cartographie du sport en France - Visualiser les inégalités territoriales et sociales de l'accès au sport : profil départemental des pratiques et des équipements (2023) [lien source](#)

DEUXIÈME PARTIE

GUIDE DES BONNES PRATIQUES LINGUISTIQUES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE À L'ATTENTION DES FÉDÉRATIONS ET CLUBS SPORTIFS

2.1. COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE EN FRANÇAIS

Dans l'univers du sport, la langue n'est pas seulement un outil de communication : elle est une composante essentielle de l'identité, de la transmission des règles et des valeurs, et du bon déroulement des compétitions. Le français, langue historique de l'Olympisme et langue de référence dans de nombreuses disciplines, doit occuper une place centrale dans les pratiques linguistiques des fédérations sportives francophones.

Recommandations pour la communication institutionnelle :

- Rédiger en français l'ensemble des documents officiels : statuts, règlements techniques, convocations, fiches d'inscription, procès-verbaux, bilans d'activités.
- Maintenir le français comme langue de référence réglementaire dans les disciplines historiquement francophones (escrime, judo, gymnastique, etc.), y compris dans les versions bilingues ou traduites.
- Assurer l'affichage, la signalétique et les supports imprimés (programmes, tickets, accréditations) en français lors des compétitions ou événements.
- Renforcer l'usage du français dans les relations externes : échanges avec les fédérations partenaires, avec les mécènes et parraineurs (sponsors) et les médias francophones, pour valoriser l'ancrage culturel et linguistique.

Plus globalement, les fédérations sportives, délégataires et agréées sont soumises aux obligations d'emploi de la langue française dans le cadre de leurs missions de service public, conformément aux dispositions de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite « loi Toubon ».

Cette loi concrétise l'application de l'article 2 de la Constitution : « la langue de la République est le français », dans l'enseignement, le travail, les échanges (notamment affichages publics, publicités, pratiques de consommation...) et les services publics. C'est aussi une loi de cohésion sociale, qui vise, avant tout, à assurer l'égalité des citoyens dans leur vie

quotidienne, en garantissant à tous l'accès en français à l'information, aux savoirs, à la culture, aux services publics, et en veillant à la protection du consommateur, de l'utilisateur, du salarié.

Une foire aux questions (FAQ) consacrée à l'usage du français dans le sport sera prochainement disponible sur le site du ministère des Sports. Dans l'intervalle, vous pouvez en faire la demande en écrivant à l'adresse suivante : daniel.zielinski@igesr.gouv.fr

Bonnes pratiques observées :

La Fédération internationale d'escrime conserve le français comme langue principale dans ses règlements, même en contexte international.

La FSF (Fédération Sénégalaise de Football) utilise le français dans ses campagnes de communication pour convaincre des jeunes talents binationaux de rejoindre l'équipe nationale.

2.2. COMMUNICATION EN CONTEXTE MULTILINGUE

Les fédérations sportives évoluent souvent dans des environnements multilingues : compétitions internationales, partenaires institutionnels ou mécènes et parraineurs étrangers, événements coorganisés dans des pays non francophones. Il est donc essentiel de préserver le rôle structurant du français tout en assurant l'inclusivité linguistique et le plurilinguisme.

Recommandations pour une gestion linguistique équilibrée :

- Prévoir des traductions ou des sous-titrages systématiques pour les vidéos officielles, conférences de presse, communiqués de résultats et documents techniques.
- Organiser les compétitions avec une signalétique multilingue, incluant le français comme langue prioritaire et les langues locales ou internationales selon le contexte.
- Mettre en place une politique linguistique événementielle : désignation d'interprètes, publication de lexiques simplifiés, versions bilingues des guides techniques.
- Cartographier les compétences linguistiques des encadrants, officiels, entraîneurs et volontaires pour renforcer les capacités de communication dans les stages, formations et compétitions.
- Favoriser les échanges dans la langue de maîtrise des interlocuteurs, tout en assurant la centralité du français dans les documents partagés.

À intégrer dans les outils pédagogiques :

- Fiches bilingues pour les entraîneurs (français/local ou français/anglais)
- Capsules vidéo explicatives avec voix off en français et sous-titres multilingues
- Glossaires de vocabulaire technique par discipline en version française

2.3. LE FRANÇAIS INCARNE UN ATOUT STRATÉGIQUE DANS LES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Le sport de haut niveau est aussi un terrain de diplomatie, d'image et d'influence. Dans ce cadre, la maîtrise du français est un levier puissant pour renforcer la visibilité des fédérations francophones sur la scène mondiale.

Trois axes de valorisation stratégique :

1. Langue de transmission des valeurs sportives

- Le français, en Francophonie, incarne les valeurs d'universalité, de respect et de dialogue portées par l'Olympisme.
- Il renforce l'accessibilité du sport pour les jeunes et les communautés locales dans les pays francophones.
- Son usage dans les cérémonies, les campagnes de sensibilisation (éthique, fair-play, intégrité) renforce la cohérence des messages portés.

2. Lexiques spécialisés et production terminologique

- Le haut fonctionnaire à la langue française, avec des institutions comme la DGLFLF , contribue à l'élaboration de lexiques officiels. Les fédérations peuvent y contribuer pour les nouvelles disciplines (sports urbains, sports émergents, sports olympiques et paralympiques). Un [Lexicosports](#) a ainsi été créé pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver et sera complété pour la session d'été 2028.
- Cette normalisation facilite la compréhension des règlements, la formation des officiels et la médiatisation des compétitions.

3. Visibilité médiatique et institutionnelle

- Déployer une stratégie de communication francophone dans les événements internationaux : communiqués en français, entretiens en langue française, image de marque avec slogans ou affiches bilingues.
- Valoriser l’empreinte francophone dans les réseaux sociaux, les conférences de presse, les interviews d’athlètes.
- Participer activement aux rendez-vous francophones du sport : de plus en plus de pays organisent de Grands Événements Sportifs Internationaux.

Qu'est-ce que la délégation ministérielle à la francophonie sportive ?

La Délégation ministérielle à la Francophonie sportive, portée par le ministère français des Sports, le ministère de la Culture et le ministère de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger, œuvrent à renforcer la place du français et des cultures francophones dans le domaine sportif, en France comme à l'international.

Pour structurer son action, elle s'appuie sur cinq grands axes, en mobilisant de nombreux acteurs autour de cette ambition :

- Le développement d'une Francophonie économique autour du sport et la mobilisation d'influenceurs pour valoriser le français et le sport francophone ;
- L'apprentissage du français à l'étranger, par le sport et les valeurs olympiques ;
- L'implication des collectivités territoriales francophones dans des projets locaux et internationaux liés au sport ;
- La promotion du lien entre art, sport et francophonie ;
- La valorisation de la langue française comme outil de cohésion et de stratégie pour développer une influence dans le sport international. Dans cette perspective a été créé un collège de terminologie et de néologie, qui propose des définitions et des équivalents en langue française pour des termes qui n'existent que dans d'autres langues, principalement en anglais. Ils sont ensuite intégrés dans la base [FranceTerme](#) du ministère de la Culture. Ce collège prend part au dispositif d'enrichissement de la langue française, coordonné par la DGLFLF⁸.

Ces initiatives permettent de faire du sport un véritable vecteur d'unité et de diversité culturelle francophone. Elles forment un outil au service du développement économique et diplomatique, tout en favorisant la mise en place de politiques publiques d'insertion, d'inclusion, de santé, d'émancipation et d'éducation par le sport.

8. Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Définition de la Francophonie Sportive

La Francophonie (avec un F majuscule) est ici entendue comme l'espace institutionnel multilatéral des 93 États et gouvernements membres de l'OIF. La Francophonie sportive se définit comme une forme de « puissance douce », représentant aujourd'hui un levier stratégique. Grâce à son pouvoir fédérateur auprès des publics, le sport est en effet une activité de séduction massive, un outil d'influence concret et de terrain, capable de tisser ou retisser du lien social, de favoriser la coopération internationale et de générer de la croissance. Dans ce contexte, la Francophonie sportive peut devenir un axe vecteur ? d'influence fort dans le monde du sport à l'international, en valorisant les synergies entre sport, langue et culture au sein d'un espace géopolitique partagé.

Retrouvez les documents de terminologie française des sports :

- [Les «Parlez-vous... ?»](#)
- [Le Lexicosports](#)
- [Les vocabulaires des sports dans les langues latines](#)

Pour plus d'informations sur la délégation ministérielle à la Francophonie sportive : [cliquez ici](#)

Pour nous contacter : daniel.zielinski@igesr.gouv.fr

Parlez-vous français ?

À la place de :	Utilisez :
API (Application Programming Interface)	Interface de programmation (d'application)
ASAP (As Soon As Possible)	Dès que possible
Backend	Serveur / Partie invisible
Bonus	Prime
Brainstormer / Brainstorming	Remue-méninges/ Réunion de partage d'idées
Brand	Marque
Branding	Image de marque
Brief	Instructions / Consignes / Résumé / Point de cadrage
Briefer	Donner des consignes / Donner des instructions / Instruire / Mettre au courant
Briefing	Présentation succincte
Bug	Bogue / Anomalie / Défaillance

À la place de :	Utilisez :
Business	Affaires / Entreprises
Business Model	Modèle économique / Modèle d'entreprise
Business Plan	Plan d'affaires / Plan de développement
Buzz	Retentissement médiatique
Call	Appel / Entretien téléphonique
Casting	Audition / Sélection des acteurs, actrices ou candidats, candidates
Cash-flow	Flux de trésorerie / Capacité d'autofinancement
CEO (Chief Executive Officer)	PDG (Président directeur général, présidente directrice générale)
Challenge	Défi / Challenge
Cloud	Nuage (informatique)
Community manager	Animateur, animatrice de communauté
Confcall	Conférence téléphonique / Réunion téléphonique

À la place de :	Utilisez :
Corporate	D'entreprise / De marque / Institutionnel
Customisée	Personnalisée
Data	Donnée(s)
Deadline	Date butoir / Échéance
Debrief	Compte rendu / Réunion bilan / Bilan
Fashion	À la mode
Feed-back	Bilan / Retour d'expérience
Focus group	Groupe cible
Forwarder	Transférer / Faire suivre
Freelance	Indépendant, indépendantes / Travailleur, travailleuse autonome
Frontend	Interface / Partie visible
Funding	Financement

À la place de :	Utilisez :
Goodies	Objets publicitaires / Cadeaux promotionnels
Guidelines	Orientations claires
Hackathon	Marathon de programmation
Hiring	Recrutement
HR (Human Resources)	RH (Ressources Humaines)
Job	Travail
Kick-off	Lancement
Leadership	Capacité à diriger
Login	Connexion
Mail	Courriel
Manager	Responsable / Gestionnaire
Marketing	Mercatique / Stratégie commerciale

À la place de :	Utilisez :
Meeting	Réunion
Newsletter	Infolettre / Lettre d'information
Open space	Plateau
Overbooké	Surchargé
Pitch	Abrégé / Argument / Condensé / Présentation / Résumé
Process	Procédure
Project manager	Chef, cheffe de projet
Replay	(Service de) rattrapage / Vidéo de rattrapage
Retroplanning	Calendrier prévisionnel
Road map	Feuille de route
Save the date !	Retenez la date ! / Prenez date !
Scale-Up	Entreprise en croissance

À la place de :	Utilisez :
Scope	Cadre (du projet ou de la mission)
Slides	Planches / Diapositives
Speech	Allocution / Laïus / Petit topo
Spoiler	Divulgâcheur, divulgâcheuse
Sponsor	Appui / Porteur
Start-up	Jeune entreprise innovante / Jeune pousse
Storytelling	Mise en récit
Switcher	Échanger / Changer
Team	Équipe
Teambuilding	Renforcement d'équipe
Teaser	Accroche / Aguiche / Bande- annonce
To do list	Liste (des tâches)

À la place de :	Utilisez :
Top down	Vertical / Hiérarchique / Hiérarchisé
Turn-over	Renouvellement du personnel
Update	Mise à jour
User	Utilisateur, utilisatrice
Webinaire / Webinar	Conférence / Visioconférence / Séminaire (en ligne)
Webmaster	Administrateur, administratrice de site
Workshop	Atelier

ANNEXE - LETTRE DE MISSION DU DÉLÉGUÉ À LA FRANCOPHONIE SPORTIVE ET HAUT FONCTIONNAIRE À LA LANGUE FRANÇAISE



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

La Ministre de la Culture

La Ministre des Sports et des
Jeux Olympiques et
Paralympiques

La Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de
l'Europe et des Affaires étrangères, chargée du
Développement, de la Francophonie et des
Partenariats internationaux

Paris, le 1^{er} septembre 2023

Monsieur l'Inspecteur général,

Nous avons le plaisir de vous confirmer dans vos différentes missions liées à la Francophonie et à la langue française dans le sport.

Vous aviez été nommé chef de délégation française pour les IX^{ème} Jeux de la Francophonie à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC) du 28 juillet au 6 août 2023 et avez parfaitement rempli votre mission. Nous vous remercions à cet effet de bien vouloir nous faire parvenir un rapport de mission.

Votre fonction désormais sera intitulée pour l'ensemble de vos actions, « Délégué ministériel à la francophonie au ministère des Sports et JOP – Haut fonctionnaire à la langue française ».

1) Missions dans le cadre de la langue française pour le sport

Par arrêté du 27 juillet 2021 du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des Sports, publié au *Journal officiel* le 22 août 2021, vous avez été nommé haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère chargé des Sports.

À ce titre, en tant que référent sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française, il vous revient de définir et de mettre en œuvre au sein du MSJOP la politique en faveur de la langue française, élaborée en dialogue et en lien avec le ministère de la Culture et sa Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF).

Vous veillerez ainsi à ce que les enjeux liés à la langue soient partagés et pris en compte dans les politiques publiques déployées par le MSJOP, au niveau central et déconcentré, comme par les opérateurs de l'État, le réseau des établissements publics nationaux et locaux, les fédérations sportives.

Votre action s'inscrit dans les objectifs définis par le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, modifié par le décret n°2015-341 du 25 mars 2015. Sur cette base, nous souhaitons que vous agissiez en tant que « haut fonctionnaire à la langue française », chargé de l'enrichissement de la langue mais aussi de son emploi dans votre périmètre d'intervention, et plus largement que vous soyez à même d'intervenir sur l'ensemble des enjeux linguistiques des politiques nationales du sport.

Vous prendrez également toutes initiatives utiles de nature à conforter l'exemplarité qui revient aux services et établissements de l'État en matière d'emploi de la langue française conformément au cadre légal en vigueur (loi du 4 août 1994, dite « loi Toubon »). Vous porterez une attention particulière aux évolutions de la langue (par exemple la féminisation), aux enjeux de la compréhension par tous du langage de l'administration, à la promotion du plurilinguisme et de la Francophonie.

...

Votre action s'inscrira au cœur de l'ensemble des grands événements sportifs organisés par la France, tels que les championnats d'Europe, les championnats du monde accueillis, les tournois de qualification olympique ou encore la coupe du monde de Rugby en 2023, qui sont autant d'occasions pour promouvoir la langue française.

2) Missions liées à la francophonie et aux JOP

S'agissant des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, dans le respect des objectifs du Plan Héritage, vous contribuerez à faire rayonner le français comme langue du sport, pour les Français et avec les francophones, et à promouvoir le plurilinguisme et la diversité culturelle.

Un groupe interministériel et interinstitutionnel a été créé conjointement en novembre 2022 par le ministère de la culture et le ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques consacré à « La langue française, langue du sport et de l'olympisme, en France et dans le monde ». Aux côtés de M. Paul de Siney, délégué général à la langue française et aux langues de France et par ailleurs président de ce groupe, vous en assurerez, le secrétariat général aidé en cela par la DGLFLF, le suivi et la rédaction de conclusions basées sur des mesures concrètes qui nous seront proposées.

Vous assurerez le suivi pour le ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques, de la convention OIF/COJO sur les objectifs de francophonie sportive et de langue française à l'occasion des JOP de Paris 2024, en lien étroit avec le délégué aux Affaires francophones du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, correspondant national près l'OIF, M. Christophe Gigaudeau.

Vous pourrez mobiliser les services du MSJOP, notamment la Direction des Sports et le Bureau de la Communication.

Vous identifierez au sein du MSJOP et de ses établissements (notamment la DS, les CREPS, l'INSEP et l'ANS) un référent sur les questions de linguistique et de francophonie. Vous pourrez, en accord avec les directions concernées, collecter ou diffuser des informations en matière d'enrichissement, d'emploi ou de diffusion de la langue française auprès de ces référents.

Vous adresserez chaque année aux trois ministères de référence un rapport portant à la fois sur vos activités et sur vos observations s'agissant de l'emploi du français ainsi que concernant l'espace Francophone dans votre domaine. Il comprendra un bilan des travaux terminologiques, de la diffusion et de l'utilisation des termes, et il présentera l'état de réalisation des objectifs assignés dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.

Par ailleurs, vous veillerez à proposer et réaliser une ou plusieurs actions de valorisation de la francophonie à l'occasion du passage de la flamme à Villers-Cotterêts le 17 juillet 2024.

Enfin, en lien avec le MEAE, vous formulerez des propositions relatives aux liens qui pourront être faits entre le monde sportif et le sommet de la francophonie qui se tiendra en France à l'automne 2023.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur général, l'expression de notre considération distinguée.



Rima ABDUL MALAK



Amélie OUDEA-CASTERA



Chrysoula ZACHAROPOULOU



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
95 avenue de France
75650 Paris cedex 13

www.sports.gouv.fr

